

S'unir et agir pour la rivière Champlain : restauration des habitats

Québec, le 7 mai 2024 – La Fondation de la faune, en collaboration avec son partenaire financier le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, est fière de soutenir le projet *S'unir et agir pour la rivière Champlain : restauration des habitats* dans le cadre de son programme [Faune en danger](#). Réalisé par SAMMBA OBV Batiscan-Champlain (SAMBBA), ce projet vise à restaurer les habitats du dard de sable et du fouille-roche gris dans la rivière Champlain. Mentionnons que le dard de sable est désigné comme étant une espèce menacée et le fouille-roche gris comme étant une espèce vulnérable en vertu de la *Loi sur les espèces menacées et vulnérables du Québec*.

Les menaces auxquelles fait face le bassin versant de la rivière Champlain en Mauricie sont multiples : pollution agricole, industrielle et urbaine qui engendrent une accumulation de sédiments dans les cours d'eau, présence d'entraves à l'écoulement naturel des cours d'eau, impacts des changements climatiques qui affectent le régime d'écoulement de la rivière, etc. Ces menaces affectent la qualité de l'eau de la rivière et, par conséquent, la qualité des habitats des espèces aquatiques.

Le projet de SAMBBA, qui s'étalera jusqu'en 2028, permettra de prioriser les secteurs du bassin versant de la rivière Champlain qui devront être aménagés. Basé sur des données existantes décrivant le bassin versant et s'appuyant sur les connaissances les plus actuelles, cet exercice de priorisation permettra de s'assurer que les travaux de restauration des habitats soient réalisés le plus efficacement possible. Des validations terrain sont prévues afin de préciser le portrait des habitats et du territoire et de planifier les travaux de restauration des habitats.

Dans le cadre du projet, SAMBBA souhaite réaliser des travaux de végétalisation d'un minimum de 5 ha de bandes riveraines élargies et de coulées agricoles dans le bassin versant de la rivière Champlain. L'aménagement de bandes riveraines élargies, de corridors boisés, de coulées agricoles a déjà été identifié comme action à réaliser pour réduire les impacts de l'agriculture sur les habitats aquatiques. Près de 445 ha de coulées agricoles ont déjà été identifiées dans le bassin versant de la rivière Champlain. Ainsi, ces travaux pourront débuter dès la première année du projet.

Par la suite, SAMBBA mettra en œuvre trois actions de restauration d'habitats jugées prioritaires par l'exercice de priorisation. Des actions visant à éduquer, informer et sensibiliser les acteurs des milieux agricoles, municipaux, résidentiels et forestiers à la préservation des habitats d'espèces menacées dans la rivière Champlain sont également prévues dans le cadre de ce projet.

« Ce projet est très intéressant, car il propose une action globale et concertée pour restaurer l'habitat de deux espèces à statut, soit le dard de sable et le fouille-roche gris. Il va permettre de répondre aux menaces prioritaires auxquelles sont soumises ces espèces, de poser des actions concrètes d'aménagement d'habitats fauniques ainsi que des actions d'acquisition ou de transfert de connaissances », mentionne Maxime Brien, directeur des programmes à la Fondation de la faune du Québec.

« Je crois fermement que c'est en unissant nos efforts que nous pouvons agir de façon pertinente et durable pour l'amélioration des habitats aquatiques dans la rivière Champlain. Déjà, plus d'une dizaine d'acteurs multidisciplinaires ont manifesté leur intérêt à participer activement. Grâce à la Fondation de la faune, nous

avons enfin les moyens d’agir et les outils développés auront des retombés au-delà des termes du projet », mentionne Christine Demers, directrice générale de SAMMBA OBV Batiscan-Champlain.

Le programme [Faune en danger](#) permet à la Fondation d’offrir une aide financière et technique aux organismes dont les projets favorisent le rétablissement des populations d’espèces fauniques en danger au Québec.

- 30 -

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C’est grâce à la contribution de plus d’un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

Informations :

M^{me} Mylène Bergeron

Directrice des communications et de la collecte de fonds

Fondation de la faune du Québec

418 644-7926, poste 135

418 575-5728

mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca